

INVITATION



A Melesse, le 03 février 2017

Assemblée Générale Coordination Rurale d'Ille-et-Vilaine

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre syndicat qui se réunira le :

Mardi 21 février 2017, à 19h00
au Brit Hôtel de Saint-Grégoire
(6 Rue Saint-Vincent, 35760 Saint-Grégoire)

1/ à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès verbal de l'assemblée générale précédente ;
- Approbation des rapports moral et d'activité de l'année 2016 ;
- Approbation des comptes et du rapport financier de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- Élection ou renouvellement des administrateurs ;
- Questions d'actualité ;
- Questions diverses.

En cas d'empêchement, nous vous remercions de nous retourner le pouvoir ci-joint **avant le 18 février 2017*

2/ Débat sur l'actualité agricole :

Quel avenir pour les agriculteurs bretons ?

Avec la participation de :

Véronique Le Floc'h, Secrétaire Générale de la Coordination Rurale

3/ L'Assemblée Générale se terminera par un repas :

Pour la bonne tenue du repas, merci de vous inscrire au **06.71.36.68.38**.

Le Président,
Joseph Martin

Coordination Rurale d'Ille-et-Vilaine

Siège Administratif : CR35 - ZA Métairie - Bât. « Le Galilée » 35520 MELESSE – Mail : bretagne@coordinationrurale.fr
Site : www.coordinationrurale.fr Tél : 02 23 25 59 97 – Mobile : 06 71 36 68 38

La culture de la Terre pour nourrir les Hommes

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CR 35

Je soussigné(e),.....

Demeurant :

Né(e) le à

Déclare : Présenter ma candidature au Conseil d'Administration de la CR35
Et, si je suis élu au CA, présenter ma candidature au poste suivant à pourvoir
au sein du bureau :

<input type="checkbox"/> Président	<input type="checkbox"/> Secrétaire général
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} Vice-Président	<input type="checkbox"/> Secrétaire général adjoint
<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Vice-Président	<input type="checkbox"/> Trésorier

En signant ce document je m'engage à remplir les conditions prévues par les statuts ; Ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptibles d'empêcher l'exercice de ce mandat ; Accepter par avance, en cas de nomination, lesdites fonctions. Je certifie être à jour de ma cotisation 2017 à la CR35.

Fait à le

Signature

POUVOIR - Assemblée Générale Ordinaire

Je soussigné,, demeurant à, membre de la CR 35, **donne** par la présente **tous pouvoirs** à :

M., demeurant à **aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 21 février 2017 à Saint-Grégoire** portant sur les questions de l'ordre du jour suivant :

*Approbation du Procès verbal de l'assemblée générale précédente ;
Approbation des rapports moral et d'activité de l'année 2015 ;
Approbation des comptes et du rapport financier de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
Affectation du résultat ;
Quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
Élection ou renouvellement des administrateurs ;
Questions d'actualité ;
Questions diverses.*

En conséquence, assister à ces réunions en mon nom, prendre part aux délibérations, émettre tous votes ou s'abstenir sur les questions inscrites à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

M.
Représentant de la CR
Signature

Pouvoir accepté
de M.
Signature

PROPOSITION D'ADHESION

Nom et Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Commune :

CP :

Date de naissance : / /

E-mail :

Portable :

Fixe :

Élevage

Production laitière *Production viande*

Vache

Bovin

Ovin

Porcin

Volaille

Ovin, caprin

Grandes Cultures

Céréales

Oléagineux

Protéagineux

Cultures spécialisées

Arboriculture

Autres :

Légumes

JE COTISE A LA COORDINATION RURALE (CR35)

J'adhère à la CR d'Ille-et-Vilaine (CR 35) et le magazine *100 % Agriculteurs* m'est offert.

80€ Standard

50€ Jeunes Agriculteurs (-35 ans) et retraités

Je souhaite soutenir l'action de la Coordination Rurale par un don complémentaire : _____ €

J'adhère à l'OPG (Organisation des Producteurs de Grains), cotisation prélevée sur vos ventes de céréales et oléoprotéagineux.

REGLEMENT

Chèque n° _____ à l'ordre de la Coordination Rurale d'Ille-et-Vilaine (ou CR35).

Espèces

JE SOUHAITE RECEVOIR L'ACTUALITE DES SYNDICATS DE PRODUCTIONS OU SECTIONS

OPL - Organisation des Producteurs de **Lait**

Onep - Organisation Nationale des Éleveurs de **Porcs**

Section **Viande**

Section **Cheval**

Section **Dégâts de Gibiers**

Section **Fruits et Légumes**

UNIPHOR – Section des horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes, fleuristes, grainetiers et jardineriers.

Section **bio**

Section **jeunes**

Section **retraités**

Merci pour votre soutien !

Signature de l'adhérent

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à : CR35 – ZA La Métairie Bâtiment « Le Galilée » - 35520 MELESSE

Coordination Rurale d'Ille-et-Vilaine

Siège Administratif : CR35 - ZA Métairie - Bât. « Le Galilée » 35520 MELESSE – Mail : bretagne@coordinationrurale.fr

Site : www.coordinationrurale.fr Tél : 02 23 25 59 97 – Mobile : 06 71 36 68 38

La culture de la Terre pour nourrir les Hommes